

Le 7 mai 2018

Objet: Oreillons

Chers collègues,

Six cas d'oreillons ont été confirmés dans la province, notamment dans un milieu universitaire.

J'aimerais prendre le temps de vous rappeler quelques points importants concernant le diagnostic et la prise en charge des oreillons :

Diagnostic clinique

- La présentation clinique des oreillons comprend de la fièvre, une myalgie, ainsi qu'une douleur et un grossissement des glandes salivaires (habituellement les glandes parotides, mais parfois les glandes sublinguales ou sous-maxillaires). La parotidite peut être unilatérale ou bilatérale, bien que la parotidite unilatérale puisse se produire avec d'autres infections.
- Veuillez noter que même si 2 doses du vaccin RRO sont financées par les fonds publics pour les résidents du Nouveau-Brunswick nés après 1970, une vaccination adéquate dans le passé ne permet pas d'écarter le diagnostic chez un patient démontrant les symptômes cliniquement compatibles.

Tests*

- Veuillez recueillir des éléments suivant : un prélèvement buccal (le test le plus sensible) et un échantillon d'urine pour les tests de RCP chez les personnes faisant l'objet d'examen pour les oreillons.
- Vous pouvez faire un prélèvement buccal sur le côté affecté après un léger massage de 30 secondes de la glande enflée. Les prélèvements buccaux peuvent être effectués jusqu'à 5 jours après l'apparition des symptômes au moyen d'un prélèvement viral.
- Les échantillons d'urine recueillis par technique stérile peuvent être recueillis jusqu'à 14 jours après l'apparition des symptômes.

Mesures de contrôle

- Les personnes faisant l'objet d'examen pour les oreillons doivent éviter d'aller au travail, à l'école ou à des activités en groupe pendant les 5 jours suivant le gonflement des glandes salivaires.
- Vous devez signaler tous les cas cliniques d'oreillons à votre bureau local de la Santé publique.

*Bien qu'elle ne soit pas utile en elle-même dans la prise en charge des cas, une sérologie (IgG et IgM) peut aussi être effectuée à la première visite, puis répétée 10 à 21 jours après l'apparition des symptômes pour détecter une augmentation des anticorps contre les oreillons. Un second contrôle sérologique permet de comparer les titres IgG et IgM aux niveaux d'anticorps en phase aiguë.

Sincères salutations



Cristin Muecke, M.D., M.Sc., FRCPC
Médecin-hygiéniste en chef adjointe

